

Nous avons devant nous quinze ans de travail incessant avec le Groupe MORILLON CORVOL, sur la reconversion des gravières d'AVENSAN. Quinze ans déjà, car à l'époque il s'agissait bien de gravières, de trous, de toutes natures sans grand avenir si ce n'est celui de servir de dépotoir.

La tâche était immense, mais déjà nous avons affiché notre volonté auprès de M. ZERINGER et de quelques autres carriers qui étaient, à l'époque, quasi intouchables tellement leurs prérogatives étaient grandes.

A l'époque, nous avons malgré tout, signé un protocole de bonne conduite qui précisait que :

- l'entretien des routes aux abords des sites était en charge de l'exploitant

- les tonnages extraits devaient donner droit à la perception d'une taxe sur les gênes directes et indirectes que nous subissions

- les carriers s'engageaient enfin à respecter les attendus du POS et à créer une voie de desserte qui leur serait propre, afin de ne plus perturber la quiétude des habitants proches des sites.

A cette époque au moins cinq exploitants étaient sur notre sol.

En 1990, le groupe MORILLON CORVOL arriva et pris le contrôle de la société OLIVIER, dirigée par Jacques ZERINGER. Le constat était lourd car les mitages importants et les passe-droits nombreux malgré les freins que nous avons réussis à mettre en place. Le dialogue établi devint plus efficace d'entrée et se confirma lors de la révision générale de notre POS en 1993.

Le plan établi par le groupe, en accord avec la commune, se mit en place. Il s'étendait d'ailleurs sur les gravières de nos voisins, qui pour des raisons qui leur sont propres n'ont pas suivi cette voie. On peut constater aujourd'hui les résultats catastrophiques de la pollution de leurs sites.

Les efforts du groupe Morillon Corvol ont porté de suite sur l'étang de BRONTURON, en fin d'exploitation. Il a pu, de ce fait,

être récupéré en partie et réaménagé. Enclavé essentiellement dans les terres de Château CITRAN, il fut décidé d'entrée que cet étang aurait une vocation écologique douce. Près des vignes, une réserve naturelle, juxtée par une réserve de pêche, elle-même touchée par un étang de pêche, activité calme et bucolique s'il en est.

Cet ensemble, acté, immuable et classé, doit rassurer les plus inquiets sur d'éventuelles évolutions qui seront codifiées au niveau du PLU en cours d'exécution.

En même temps que ce travail d'urgence, la réflexion a porté sur la réduction du nombre des exploitants et seul le groupe M.C. CEMEX est maintenant actif sur la commune, ce qui facilite grandement les discussions avec le comité de suivi des carrières, créé depuis des années.

Restaient les autres sites : LAUDERE dont l'exploitation se termine, CASALIE/CABALEYRE qui est lui en cours de remembrement final et où l'on regrettera que quelques propriétaires ne puissent comprendre l'intérêt général de voir celui-ci se terminer en parfaite harmonie.

Enfin le site qui est devant nous, les Jaugas, fruit de la première collaboration entre le groupe M.C. et la Commune, auxquels est associée comme sur BRONTURON, la SEPANSO afin de parfaire l'ensemble des réalisations écologiques des sites.

Nous disons ici notre gratitude à celles et ceux qui ont œuvré à cette réalisation qui va devenir communale sous peu, mettant ainsi à disposition un lieu de qualité où les enfants d'AVENSAN et de la CDC MEDULLIENNE viendront nombreux prendre possession du site en même temps que les amateurs de promenades.

BRONTURON et LES JAUGAS constituent un ensemble dynamique tourné vers une nouvelle génération de loisirs.

Il y a quinze ans personne, à part quelques visionnaires, dont nous faisons partie, n'aurait parié sur la réussite de ce chantier, tellement la tâche était immense.

Reste à vous toutes et à vous tous, à vous l'attribuer, à le respecter et à le faire respecter pour que nos efforts communs ne soient pas vains et que nos jeunes générations trouvent ici le résultat des efforts accomplis.

Nous arrivons maintenant à la fin de l'exploitation générale des sites sur cette partie de notre commune. Il restera quatre grands sites à notre disposition où nous étudions pour chacun d'entre eux la meilleure utilisation possible. Sans doute verrons-nous bientôt apparaître le téléski nautique sur l'un d'entre eux donnant à nos jeunes et à nos ados, un moyen supplémentaire de satisfaire leur soif de découverte en nouveau sport de glisse.

Voilà mes chers amis le résultat de quinze années de travail et de collaboration qui n'ont pu se réaliser que par la bonne volonté d'un groupe qui a compris qu'il fallait donner une contrepartie à l'agression que subissait notre commune. Votre Conseil Municipal a toujours été vigilant et continuera de l'être sur ces points sensibles. Mais nous pensons que le travail fait ici est une référence que beaucoup nous envie et qui fait école dans bien des sites.

Je vous remercie